

Hilliard d'Auberteuil

Volume 4, numéro 3, août 1968

Chateaubriand et ses précurseurs français d'Amérique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/036340ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/036340ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1968). Hilliard d'Auberteuil. *Études françaises*, 4(3), 337–338.

<https://doi.org/10.7202/036340ar>

HILLIARD D'AUBERTEUIL

Hilliard d'Auberteuil (1751-1785) intitule « ouvrage politique et législatif » ses *Considérations sur l'état présent de la colonie française de Saint-Domingue* (1779). Il ne dédaigne pas pour autant l'enjolivement littéraire, et il lui arrive d'insérer dans son texte une harangue fictive, à l'instar de Tite-Live. À cette époque où l'Empire français d'Amérique s'est réduit à son domaine insulaire, il ressent profondément tout ce qu'il a perdu avec le Canada. Et, l'un des premiers, dans le passage que nous reproduisons, il entrevoit le renouveau que pourrait communiquer à la littérature un cadre exotique. Il s'agit, il est vrai, surtout des pays chauds — ceux où se situent *Atola* et *les Natchez*.

Poésie de l'exotisme

Je ne sais sur quel fondement on a cru que le climat de l'Amérique n'était pas propice à exciter les arts et l'éloquence, à fournir des matières aux belles-lettres et à la philosophie. N'est-ce pas dans les pays favorisés des regards du soleil, que les arts ont pris naissance? Toutes les sciences n'ont-elles pas été cultivées dans la Grèce et dans l'Italie, avant d'être connues dans le Nord de l'Europe? La nature, plus avare dans les pays septentrionaux, ne leur a-t-elle pas longtemps refusé les productions de génie qu'elle prodiguait aux Asiatiques? Locke s'est-il trouvé moins ingénieux, moins passionné de l'amour des hommes à la Caroline du Sud, que dans les brumes de l'Angleterre? Waller n'a-t-il pas, avec succès, célébré les campagnes bermudiennes?

On ne peut être conduit aux charmes de l'éloquence et de la poésie par de plus douces influences et par des paysages plus beaux que ceux qui se trouvent dans les Iles de l'Amérique et dans le continent. Que des hommes expatriés, aigris par les chagrins qui sont, pour ainsi dire, une suite inévitable de leur transplantation, et entièrement occupés d'affaires d'intérêt, n'aperçoivent rien, soient insensibles à tout, et n'aspirent qu'au moment de leur retour

en Europe, on n'en doit pas être surpris. Mais vous qui êtes nés dans ce pays que le soleil épure, et que des vents réglés rafraîchissent toujours, qui, entrouvrant les yeux pour la première fois, avez vu l'aurore sans nuages, bannissez l'erreur fatale qui vous éloigne de vos propriétés et vous arrache au sein de vos familles, qui vous enlève enfin à tout ce qui vous doit être cher, pour vous porter au séjour du tumulte et de la folie. Un ciel pur et serein veillera sur vos jours, et vous trouverez dans vos habitations embellies la paix et la santé. Sacrifiez quelque chose à l'encouragement des arts, ils naîtront autour de vous, vous n'aurez plus besoin de les aller chercher à travers les dangers au milieu de la France. L'homme utile et vertueux voudra passer les mers pour partager votre bonheur, et la colonie se purgera peu à peu de l'écume qui l'infecte; elle sera délivrée des hommes injustes, méprisables, odieux, qui en rendent seuls le séjour dangereux.

L'oubli des sciences et des arts est le principe destructeur de toute société, il faut en préserver les colonies; en vain voudrait-on arrêter l'émulation de leurs habitants, en disant qu'il n'est jusqu'à présent sorti de l'Amérique aucun homme supérieur dans les arts et les talents qui conduisent à l'immortalité: ce reproche doit au contraire exciter leurs efforts. C'est dans les pays chauds et fertiles en productions variées que s'élève le génie; la nature, féconde en grands spectacles, en événements merveilleux, embrase l'imagination: on observe, on invente moins dans les climats tempérés.

(Considérations sur l'état présent de la colonie française de Saint-Dominique, Paris, Grangé, 1776-1777, t. II, p. 27-30.)